



Besse

notre village

MAGAZINE MUNICIPAL • ÉDITION 2024



Bilan de mi-mandat p. 2

Aides financières
Des subventions pour
la rénovation des menuiseries,
façades et toitures p. 5

Développement durable
Réseaux de chaleur :
le projet se concrétise p. 12

Patrimoine
Le Terrier Godivel : une
archive exceptionnelle p. 30

SAEML Pavin-Sancy
Quand Super-Besse se réinvente p. 32

Édito du Maire



Bessardes, Bessards,

L'année 2023 a marqué la moitié du mandat de notre équipe municipale. Vous trouverez derrière cet édito les engagements que nous avons formulés et l'ensemble des réalisations.

Après avoir consolidé notre commune avec des équipements structurants (école, EHPAD, micro-crèche, salles associatives et sportives, Pôle Santé...), notre action se tourne également vers la protection de l'ensemble de nos patrimoines. La rénovation du centre ancien, la politique d'amélioration et de développement de l'habitat, l'aménagement des hameaux, viennent compléter l'offre de service à la population et participent de la qualité de vie à Besse.

Le contexte environnemental et économique conduit également nos actions pour anticiper l'avenir. Maîtriser les coûts de l'énergie, du chauffage et de l'éclairage public sont de nouvelles priorités, au même titre que l'amélioration énergétique de nos bâtiments. L'urgence climatique et la nécessaire préservation de notre environnement nous guident également vers une planification ambitieuse. Création de deux réseaux de chaleur au bois, programme de rénovation lourde des réseaux d'eau et d'assainissement, économies et investissement sur l'éclairage public, plantation de haies et projet de jardins partagés, structuration du Domaine Pertuyzat-Pavin autour de la pleine-nature... sont des actions d'envergure pour participer à un avenir durable.

Je remercie l'ensemble des équipes, associatifs, salariés et élus, pour leur travail au service de l'intérêt général et de l'originalité bessarde. Vous souhaitant une bonne lecture, je vous adresse mes amicales salutations et mes vœux pour cette nouvelle année.

“ L'urgence climatique et la nécessaire préservation de notre environnement nous guident vers une planification ambitieuse ”

Lionel Gay

Maire de Besse et Saint-Anastaise
Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy
Conseiller départemental du Sancy

Permanences des élus

Le maire et ses adjoints vous accueillent sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis matins entre 10h et 12h.

Le maire est joignable au
06 50 51 55 77 ou par courriel :
gay.lionel63@orange.fr

Magazine annuel et gratuit, tiré à 1700 exemplaires sur **papier 100% recyclé certifié FSC®**

Directeur de publication : Lionel Gay / Conception : Service Communication, commune de Besse et Saint-Anastaise / Impression : Decombat, certifiée Imprim'Vert / Dépôt légal : à parution

Crédits : commune de Besse et Saint-Anastaise, Marc Mestas / Sancy Outdoor Productions / IGN-CRAIG-FEDER SICTOM des Couzes / USI Plongée / CDC Habitat - Creabim Architectes / CCMS / Collège du Pavin / Marion Janin / SAEML Pavin-Sancy - Tous droits réservés



image



Allez ! Allez ! Allez !

Il y avait de l'ambiance à l'occasion du passage de la 10^e étape du Tour de France à Besse, le 11 juillet 2023.

Accueillis par un public nombreux, au son de la Banda de Cournon, la caravane et le peloton auront sûrement apprécié cette partie festive mais aussi... pavée du trajet !

De quoi offrir une visibilité mondiale à Besse mais aussi au Sancy, traversé de Murat-le-Quaire jusqu'à La Godivelle.

Carte d'identité, passeport Prenez RDV en ligne

Afin d'adapter son service aux très nombreuses demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, la Commune propose désormais la prise de rendez-vous en ligne. Accessible depuis l'onglet "Vos démarches" sur le site internet municipal mairiedebesse.com, l'outil permet aux usagers de voir les créneaux disponibles et les renvoie vers le formulaire de demande en ligne sur ants.gouv.fr



Rejoignez les Sapeurs-Pompiers !

La caserne de Besse recherche des sapeurs pompiers volontaires pour assurer ses missions de lutte contre les incendies et de secours. Renseignez-vous auprès du Chef de centre au 06 73 47 90 32 ou sur le site pompiers.fr

Santé

De nouveaux pros de santé attendus

Notamment enrichie ces dernières années par l'action volontariste de la Commune en la matière, l'offre de santé bessarde s'est étoffée fin 2023 avec l'installation de Nathalie Maury, diététicienne-nutritionniste, au Pôle Santé de Besse (route de Clermont). Cette spécialiste est joignable au 06 15 15 70 32. D'autres nouveaux professionnels de santé (podologue, sage-femme...) sont attendus en 2024, particulièrement au sein de la Maison médicale (rue de la Gazelle). Pour rappel, un annuaire de la santé est disponible (et régulièrement mis à jour) sur le site internet communal : mairiedebesse.com

Secours Populaire Nouvelle adresse, mêmes engagements

Le Secours Populaire du Sancy est désormais installé aux n°2 et 7 du Chemin de ronde à Besse, où il cohabite avec les associations Vivre et Vieillir et Bess'Expo Arts. Ces nouveaux espaces, fournis par la Commune, offrent davantage de place et de fonctionnalité comme l'exige la Boutique solidaire (vestiaire et recyclerie). Le déménagement a demandé beaucoup de travail aux bénévoles, qui ont été assistés par les agents techniques municipaux. Le Secours Populaire a également reçu une aide financière de 2 800 € issus des bénéfices de la Bavajade 2022 (photo ci-dessous). Le Comité continue ses activités régulières : collectes (nourriture, jouets, produits d'hygiène ou financières), accueil solidaire et distributions alimentaires (7 200 repas, les lundis matins et les premiers samedis de chaque mois). De nouvelles actions ont été initiées : création d'un club Copains du Monde pour les ados (en partenariat étroit avec le Collège), d'une initiative Vacances pour tous et d'un atelier "Français langue étrangère et illettrisme". L'association souffre toutefois de l'inflation et de la baisse des dotations européennes. Elle remercie d'autant plus ses donateurs, ainsi que ses bénévoles mais aussi ses visiteurs qui donnent autant qu'ils reçoivent.



Aides financières

Des subventions pour la rénovation des menuiseries, façades et toitures

La municipalité a décidé de renforcer les subventions communales proposées aux particuliers effectuant des travaux de rénovation.



Souhaitant préserver, protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural du centre de Besse, la Commune a mis en place dès 2014 une aide pour la rénovation de toitures et menuiseries extérieures. 25 propriétaires ont bénéficié de ce dispositif, moyennant le respect strict des préconisations du Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.) et de l'Architecte des Bâtiments de France. Le programme régional Villages remarquables 2024 offre l'opportunité à la Commune de bénéficier d'une enveloppe de 200 000 €, dont 20 000 € doivent être consacrés à des aides directes aux particuliers. La Commune y a vu l'occasion d'élargir son offre de subventions liées au patrimoine à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'aide existante a été recalibrée pour concerner les travaux de rénovation des menui-

series extérieures (y compris des tableaux), mais aussi désormais d'installation et de remplacement de volets intérieurs. Elle s'applique aux bâtiments situés en zone 1 du S.P.R. (hyper-centre de Besse, voir la carte p.6) et dont la construction est antérieure à 1950. La subvention s'élève à 10 % du montant T.T.C. des travaux éligibles, plafonnée à 15 000 € T.T.C. avec un montant minimum de travaux de 5 000 € T.T.C. (soit une aide maximale de 1 500 € et minimale de 500 €).

Par ailleurs, un nouveau dispositif a été mis en place concernant la rénovation de la couverture (hors-charpente et chéneaux), des façades (en fonction de la typologie architecturale) et des menuiseries extérieures (y compris tableaux et volets intérieurs). Il s'adresse uniquement aux bâtiments antérieurs à 1950, sis en zone 1 et 2 du Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.). L'aide s'élève à 12,5 % du montant T.T.C. des travaux éligibles, plafonnée à 20 000 € T.T.C., avec un montant minimum de travaux de 4 000 € T.T.C. (soit une subvention maximale de 2 500 € et minimale de 500 €).

Les deux aides ne sont pas cumulables. Une seule demande par propriétaire et par année civile est acceptée. Pour un même immeuble, une seule demande est possible tous les 10 ans. La subvention doit être demandée avant l'engagement des travaux (devis non-accepté) et est versée à leur achèvement sur présentation d'une facture acquittée.



Pour plus de renseignements

Les propriétaires intéressés par ces aides peuvent s'adresser au service Urbanisme de la Commune :

04 73 79 84 61

urbanisme@mairiedebesse.fr



L'emprise du Site Patrimonial Remarquable n'est pas modifiée. Elle reste divisée en 3 zones :
 Zone 1 : de conservation (entourée de rouge)
 Zone 2 : abords immédiats (entourée de jaune)
 Zone 3 - abords (entourée de blanc)

Réglementation

Modification du Site Patrimonial Remarquable

Document urbanistique de référence pour la protection du patrimoine de Besse, datant de 1995, le règlement du Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.) (ex-Z.P.P.A.U.) a été mis à jour pour clarifier son contenu et tenir compte, notamment, de l'évolution des matériaux. Quelques exemples :

Concernant les coloris des menuiseries extérieures (fenêtres, portes...), la règle reste l'utilisation du gris clair (RAL 7040) et surtout du rouge bordeaux (RAL 3005). Toutefois, en zones 2 et 3, certaines nuances de gris (gris foncé...) peuvent être autorisées sur des constructions récentes. Pour ce qui est des matériaux de menuiserie, qui se sont diversifiés ces dernières décennies, une date de bascule a été fixée à 1950 (que l'on retrouve sur d'autres points du nouveau règlement). Les bâtiments antérieurs à cette date et situés dans les zones 1 et 2 doivent être équipés systématiquement de menuiseries

en bois. Sur les édifices en zone 2, construits après 1950, l'aluminium et le PVC de couleur sont autorisés, comme en zone 3 (après et avant 1950).

Pour les toitures, l'idéal est de conserver autant que possible les couvertures en lauzes traditionnelles (d'où les dispositifs d'aides, voir p.5). La tuile en terre cuite est interdite, seules sont autorisées la lauze et l'ardoise naturelle en zone 1, l'ardoise artificielle (selon le bâti) en zone 2, le zinc ou l'imitation zinc à joints debout sur des constructions ciblées en zone 3. Les façades en pierre de taille doivent prioritairement être conser-

vées. Les bâtiments qui en sont dépourvus ou qui sont postérieurs à 1950 peuvent être enduits, sans créer de discontinuité esthétique avec le voisinage. En zones 2 et 3, des bardages peuvent être installés, à condition de recouvrir partiellement l'édifice (une face uniquement ou hors-soubassement selon les cas et les zones).

Malgré l'assouplissement de certains points, il convient de remarquer que l'utilisation de matériaux et de techniques traditionnels est la meilleure garante d'un rendu qualitatif du point de vue patrimonial, esthétique et environnemental. La nouvelle version du règlement du S.P.R. est consultable sur le site geoportail-urbanisme.gouv.fr et auprès du service Urbanisme de la Commune, joignable au 04 73 79 84 61 ou via l'adresse électronique : urbanisme@mairiedebesse.fr

Gestion des déchets

Une carte et des travaux pour la déchetterie

Les modalités d'accès aux déchetteries de Besse et de Montaigut-le-Blanc ont changé à partir de septembre 2023. Les usagers (particuliers et professionnels) devront désormais présenter dès leur entrée une carte nominative. Cet outil doit permettre de réserver l'accès aux seuls habitants du territoire d'action du SICTOM des Couzes. Les cartes d'accès sont fournies gratuitement par le SICTOM des Couzes, sur présentation d'un justificatif de domicile. Les formulaires de demande sont disponibles en téléchargement sur sictomdescouzes.fr, ou en version papier en déchetterie et en mairie. Les usagers bessards devront toutefois attendre la fin des travaux en cours sur la déchetterie de Chiloza. Prévu jusqu'au tout début 2024 au plus tard, le chantier doit permettre de refondre l'équipement devenu trop petit, de mieux sécuriser son fonctionnement et d'accueillir de nouveaux types de déchets.



Sictom des Couzes

Compostage partagé : engagez-vous !



La Commune de Besse-et-Saint-Anastaise, en partenariat avec le SICTOM des Couzes, envisage d'installer dans l'année, un composteur partagé. Il permettra aux usagers de réduire les ordures ménagères, de composter et récupérer du compost de qualité gratuitement. Ce modèle de composteur est adapté pour une 20^{aine} de foyers et permet de détourner entre 3 et

5 tonnes de déchets par an. Un seau sera distribué à chaque foyer pour emmener les déchets alimentaires jusqu'au composteur (biodéchets d'origine végétale uniquement). Une enquête est menée pour étudier les besoins des habitants. Si vous souhaitez participer au compostage partagé ou êtes intéressé(e) par un composteur individuel, merci de retourner le coupon ci-dessous en mairie :

ENQUÊTE SUR LE COMPOSTAGE - COUPON-RÉPONSE

Merci de renvoyer ce coupon en mairie (2, place de la mairie, 63610 Besse) avant le 15/02/2024



Nom et prénom

Adresse postale

Courriel Téléphone

Compostez-vous déjà ? ☐ OUI ☐ NON Avez-vous des animaux auxquels donner les biodéchets ☐ OUI ☐ NON

Souhaitez-vous : participer au compostage partagé ? ☐ OUI ☐ NON devenir référent de site ? ☐ OUI ☐ NON

commander un composteur individuel ? ☐ OUI ☐ NON

image

Buse variable

Photographié en pleine chasse, cet oiseau a profité d'un perchoir installé par la Commune au bord d'un champ. Un acte simple et peu coûteux, qui s'inscrit dans une lutte durable contre les infestations de campagnols qui ravagent les parcelles agricoles. Protégé, ce rapace souffre encore de persécution directe. Le maintien des haies, vergers ou bosquets concourt à sa préservation.



Eau - Assainissement

Poursuite de la rénovation des réseaux



La rénovation des réseaux d'Eau et Assainissement est indispensable pour améliorer la qualité du service, préserver la ressource en eau et supprimer les infiltrations dans le sol.

Dans le cadre du programme de rénovation pluri-annuel, plusieurs interventions ont eu lieu en 2023 : quartier de La Bessou à Besse ; rues de la Chapelle, de la Couze-Pavin ou Barbalade à La Villetour ; rues de l'Escudor et du Pavin et avenue du Sancy à Super-Besse. Le coût des opérations en 2023 s'est élevé à 250 000 € H.T. pour la partie Assainissement et 190 000 € H.T. pour la partie Eau. La

Commune a bénéficié de plusieurs subventions : 85 552 € de l'Etat (DSIL), 131 240 € de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 81 912 € du Département.

En 2024, des travaux d'eau sont prévus (pour un montant estimé à 510 000 €) : rue Abbé-Blot à Besse, avenue Pierre-Tournadre à Super-Besse (et en option sur le captage et le réservoir de La Bouay-La Groleix). Côté Assainissement, 250 000 € sont prévus pour rénover les réseaux : rue Abbé-Blot et place du Grand-Mêze à Besse et avenue Pierre-Tournadre à Super-Besse.



Biodiversité

La Commune continue d'agir pour des espaces verts durables

Depuis plusieurs années, la Commune est engagée dans différentes initiatives visant à restaurer la place et la richesse de la nature dans l'espace urbain.

En 2023, l'œuvre de restauration de la "ceinture verte" de Besse s'est poursuivie avec l'achat de 2 nouveaux jardins entre le quartier de La Bessou et La Villetour. Pour rappel, un droit de préemption est en place depuis 2020, qui donne la primeur à la Municipalité lors de la vente de parcelles occupées par des jardins ou pouvant en accueillir. Au total, 4 terrains de ce type ont été acquis qui doivent s'inscrire dans le Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) de la Communauté de communes et sa dynamique autour des jardins et vergers conservatoires,



pédagogiques ou partagés. La Commune a également poursuivi son programme de plantations d'arbres fruitiers dans et autour de Besse. Diverses essences de pruniers, de pommiers, de cerisiers ou encore de poiriers ont été plantées dans le parc Perrier ou sur le Foirail Antoine-Perron (photo ci-contre). Cet effort sera poursuivi en 2024.



La nouvelle gestion des espaces verts, plus durable, s'est matérialisée ces derniers mois par l'aménagement paysager de la rue des écoles rénovée. Visant à "casser" l'aspect minéral de cet axe tout en mettant en valeur la façade historique de l'école, ce programme de végétalisation mêle diverses espèces locales qui se sont bien implantées et développées. Place aux Œufs, des plantes comestibles sont venues enrichir le traditionnel fleurissement estival avec des groseillers, du cassis, de l'origan, du persil, de la ciboulette, de l'herbe à curry...

Sobriété énergétique

Savoir rationaliser et adapter l'éclairage public



La commune de Besse et Saint-Anastaise dispose de 1150 points lumineux répartis en 53 circuits. La consommation en kW a été réduite de 19% avec la coupure nocturne et de près de 45 % avec le passage encore partiel aux LED ce qui, en cumulé, constitue une baisse de 55% entre 2017 et 2023. Côté financier, le poste Éclairage public représentait 24 % du poste Électricité en 2017 et seulement 11 % en 2023, soit près de 16 000 € non-constants.

Les élus municipaux, sensibles aux questions de sobriété énergétique, à la préservation de la biodiversité et à la qualité du ciel nocturne, ont choisi d'instaurer une coupure nocturne dès 2017 (pour atteindre la totalité des sites

en 2021). Cette coupure est modulée en fonction des zones d'habitat et de la période de haute fréquentation.

De plus, les dispositifs vieillissants et très énergivores ont été remplacés par des luminaires LED en trois tranches (2022, 2023 et 2024), correspondant aux secteurs ayant les plus grandes amplitudes d'allumage (cœur de bourg, hyper-centre de Super-Besse, puis "première couronne" et zones périphériques). Ceci a un second avantage : faire baisser la puissance des circuits et donc les coûts d'accès au réseau impactant les charges fixes.

Cette initiative apparaît encore plus

pertinente avec les dernières évolutions du coût de l'énergie qui, pour 2022, a été doublé et encore augmenté de près de 30 % en 2023.

En 2024, la programmation de l'éclairage public a été fixée comme suit : les centres de Besse et de Super-Besse seront allumés toute la nuit du 15/12 au 31/03 avec une baisse de l'intensité lumineuse au fil des heures. Du 01/04 au 15/06, une extinction est prévue entre 23h et 5h30, du 16/06 au 15/06, entre 00h et 5h30, du 16/09 au 15/12, entre 23h et 5h30. Hors-centres et dans les hameaux, l'éclairage public s'éteindra entre 22h et 5h30. Seule dérogation, les moments festifs : Saint-Cochon, Fête patronale, Bavajade...

image



Gestion patrimoniale du lac Pavin

Le site du lac Pavin est un milieu emblématique avec ses caractéristiques uniques à forts enjeux patrimoniaux. Depuis 2012, toutes les démarches concourent à améliorer la qualité de l'eau. Après un recueil de connaissances et un suivi d'indicateurs, des actions correctrices se mettent en place pour tous les usages (agricoles, forestiers, touristiques et sociétaux). En 2022, l'usage agricole du bassin d'alimentation en eau a été évalué. Ceci va conduire à la mise en place d'une mesure pour réguler les apports de fertilisants et ainsi limiter l'eutrophisation du lac. L'objectif est de permettre au milieu de se maintenir voire de se régénérer, afin de conserver sa richesse aquatique remarquable dont l'emblème reste l'Ombre chevalier. À chacun de mesurer l'intérêt de ce milieu pour tous.



Développement durable

Réseaux de chaleur : le projet se concrétise

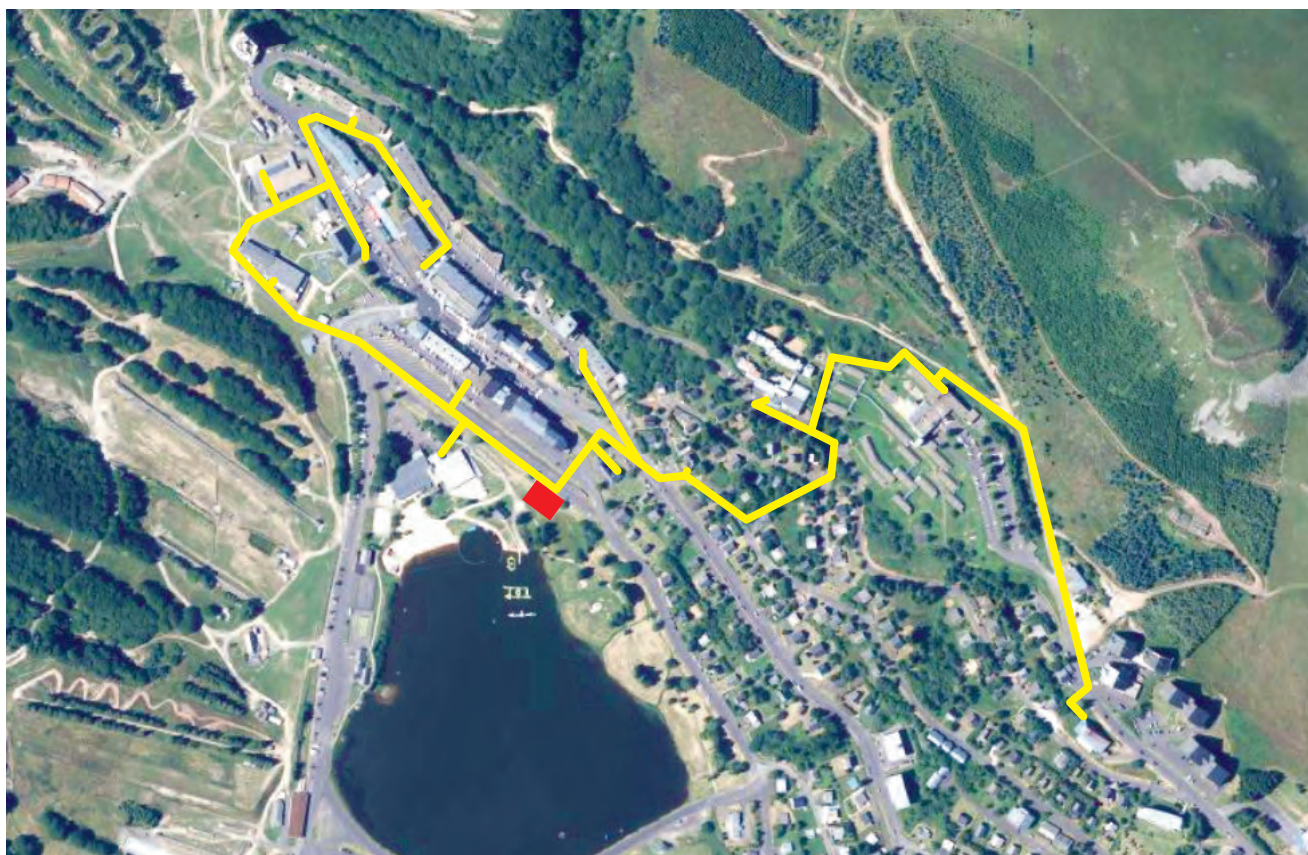
Le 28 juin dernier, la Commune a présenté aux habitants de Besse et de Super-Besse son projet de réseaux de chaleur. Après une phase d'études, l'été 2023 a été marqué par une accélération du dossier avec l'entrée dans une période de commercialisation.

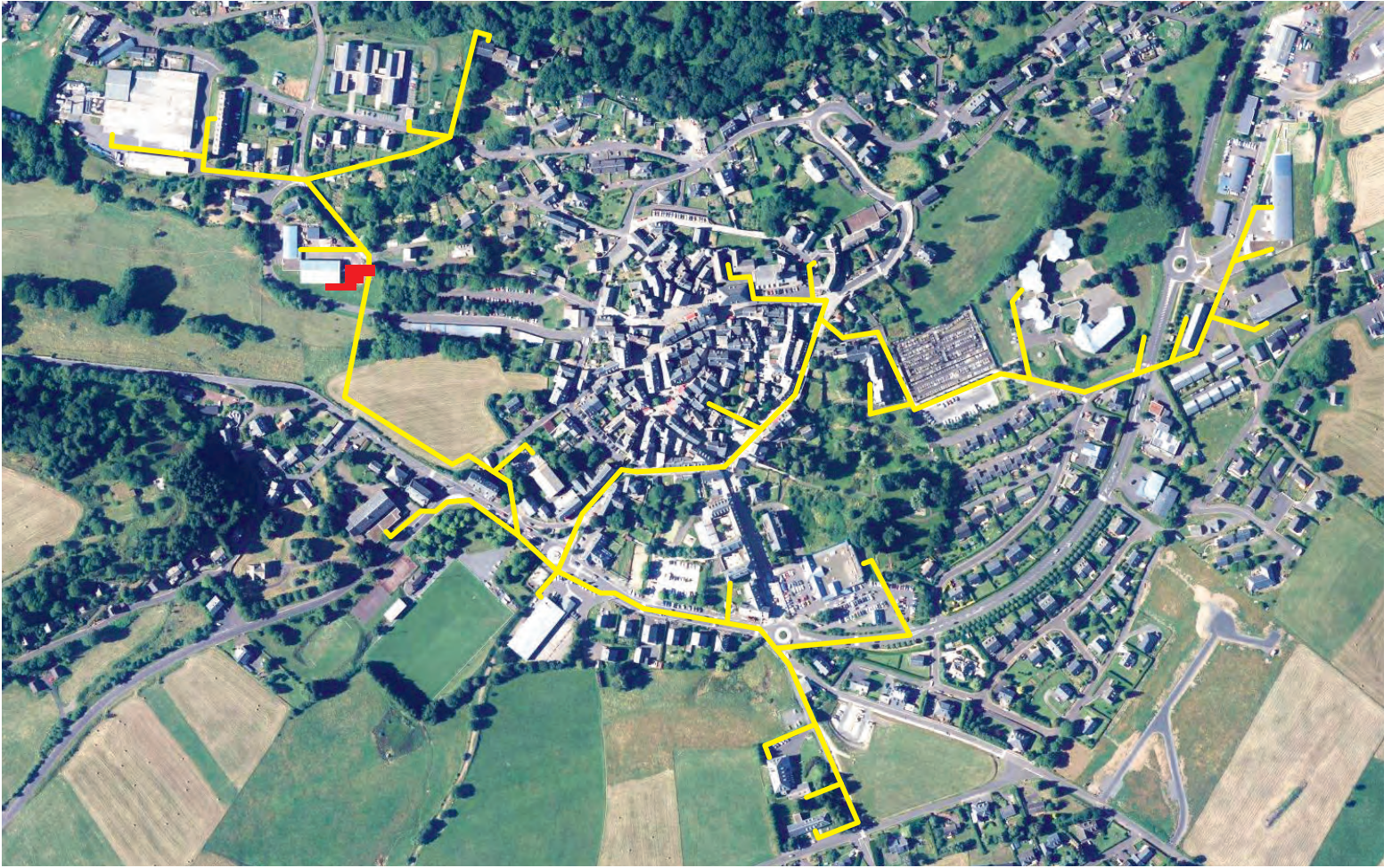
M enée par LE Énergie (l'exploitant choisi après consultation), la prospection a permis d'approcher les propriétaires intéressés par un raccordement et, par la même, de déterminer les tracés des futurs réseaux de chaleur de Besse et de Super-Besse (voir les plans ci-contre).

Destinées à être le cœur battant des réseaux, deux chaufferies bois sortiront de terre au début de l'année 2024. À Besse, cet équipement prendra place à côté du Centre technique communal, entre la rue des Anciens combattants d'Afrique-du-Nord et la rue des Prés-Chabrat. La chaufferie super-bessarde sera installée près du Centre ludo-sportif

(côté centre aqualudique), en contrebas du parking P3. Plusieurs chaudières cohabiteront au sein de ces bâtiments afin de sécuriser la production de chaleur (en cas de panne, de maintenance...) et pour la moduler selon la demande en cours.

Différents travaux d'enfouissement de canalisations seront à prévoir durant l'année 2024 à travers Besse et Super-Besse, sur les rues empruntées par les futurs réseaux de chaleur. La Commune travaille à en réduire au maximum l'impact sur les riverains et à coupler ces travaux avec d'autres opérations (renovation des réseaux enfouis, de voirie...) pour ne pas avoir, par exemple, à rouvrir les routes dans un futur proche.





Pour rappel, un réseau de chaleur est un ensemble d'équipements comprenant une chaufferie centrale et un réseau de canalisations enterrées qui transportent l'énergie thermique (sous forme d'eau chaude) vers les sous-stations des abonnés. Ces dernières viennent se substituer aux anciens équipements de production de chaleur (elles sont plus simples, moins encombrantes et non polluantes et évitent toute combustion dans l'immeuble). C'est aussi un service public local que la collectivité a choisi de créer via une délégation de service public.

Les objectifs poursuivis sont de :

- stabiliser voire diminuer les factures de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des futurs usagers du réseau ;

- lutter contre la dépendance aux énergies fossiles et la production de CO₂ avec une énergie locale renouvelable ;

- contribuer au développement économique local par le renforcement de la filière forêt/bois et la création d'emplois pérennes non-délocalisables.

Le raccordement, facultatif, est laissé à l'appréciation de chacun. Les canalisations pré-isolées et enterrées arrivent jusqu'à la sous-station d'échange du bâtiment desservi, dans laquelle l'eau du chauffage central et l'eau chaude sanitaire du bâtiment vont venir se réchauffer. L'ancienne chaudière peut parfois être conservée en secours. La sous-station dispose d'un échangeur, d'une régulation et d'un compteur d'énergie. Tous les travaux, y compris la connexion au réseau de chauffage central du bâtiment, sont pris en charge techniquement et financièrement par le gestionnaire du réseau. Le raccordement des maisons particulières est envisageable dans les rues empruntées par les canalisations. Seuls les logements disposant d'un chauffage central à eau chaude sont d'emblée compatibles. Les autres nécessitent des travaux à la charge des propriétaires. Après une analyse au cas par cas, le gestionnaire du réseau déterminera la possibilité ou non d'envisager un raccordement.

La chaleur est facturée suivant l'énergie calorifique consommée par l'utilisateur (mesurée

au compteur) et l'abonnement (en fonction de la puissance souscrite). Les relations entre le gestionnaire et les usagers sont matérialisées par un abonnement signé pour 12 ans minimum. En moyenne, le coût de la chaleur ainsi livrée est inférieur de 25% à la référence fossile.

Pour plus de renseignements

Les propriétaires intéressés par un raccordement aux réseaux de chaleur de Besse ou de Super-Besse peuvent contacter l'exploitant LE Énergie au 06 45 15 75 59 ou au 04 44 05 23 07

Réserve naturelle

À la découverte de la nature sancylienne



Chaque année, la Réserve naturelle de Chastreix Sancy (qui recouvre une petite partie du territoire communal) propose des animations gratuites pour les habitants :

20 avril 2024 : "Le changement climatique dans nos montagnes" dès 14h30 à la médiathèque de la Tour-d'Auvergne (dans le cadre d'Artenscène) ;

1^{er} juin : conférence sur les insectes pollinisateurs des milieux forestiers ;

6 juillet : Fête de la Réserve, avec une exposition, une sortie terrain et une conférence (à préciser) ;

Mi-juillet : Fête de l'Eau, avec une sortie sur les petites bêtes de l'eau ;

3 août : À la découverte des rapaces ;

Mi-août : "Renn'essence d'une plantation d'épicéa", visite du chantier de restauration écologique de l'Espace naturel sensible (ENS) de la Montagne du Mont ;

7 septembre : "Sur les traces du passé : les burons et tras de la réserve" ;

Mi-octobre : Fête de la Citrouille avec une conférence sur les chauves-souris ;

L'actualité et les animations de la Réserve sont à retrouver sur ses pages Facebook et Instagram ou dans l'agenda du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Lac Pavin

Des plongeurs en lutte contre les déchets sauvages



Depuis deux ans, dans le cadre de la Semaine du Développement durable, un collectif de plongeurs – venus de toute l'Auvergne – se retrouve au lac Pavin pour débarrasser le site de ses déchets sauvages. Le 29 septembre 2023, ils étaient 36 à intervenir sous l'eau (et sur les rives) pour collecter au final 150 kg de débris, récents ou anciens : pneus, bouteilles en verre, déchets plastiques divers...

Soucieuse et engagée dans la préservation du site, la Commune a soutenu ces actions et veut encourager la participation des locaux à l'opération prévue en septembre 2024.



image



Journée éco-civique

Le 9 mai 2023, des écoliers et collégiens, accompagnés de leurs encadrants, d'habitants et de commerçants... sont à nouveau venus prêter main-forte aux agents et élus communaux pour nettoyer Super-Besse de presque 500 kg de déchets sauvages laissés là par quelques indéclicats. Une action communale, citoyenne et pédagogique pour la préservation de la nature et du cadre de vie.

Ancien Ehpad

Au cœur des politiques de solidarité locales

Suite au déménagement de la Maison de retraite (rue de la Résistance), le bâtiment qu'elle occupait rue des Prés-de-la-Ville a été réhabilité pour accueillir, côté sud, 16 logements à loyers modérés (la Résidence du Parc). Côté nord, un pôle social et solidaire va se constituer, mêlant des appartements dits "inclusifs" et les bureaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS, ex-SIVOM) et de la Maison France Services...



Les 8 appartements inclusifs prévus (6 T2 et 2 T3 aux 1^{er} et 2^e étages) seront accessibles via l'ascenseur de l'ex-EHPAD. Ils bénéficieront d'équipements adaptés pour les personnes à mobilité réduite qui, avec d'autres publics fragilisés, seront prioritaires pour y loger. Chiffré à 795 550 € H.T., ce projet bénéficiera de subventions versées par l'Etat (150 000 € au titre de la DETR) et le Département (120 000 € du fond OSIRIS). La Région a également été sollicitée pour financer 20 % du projet (soit 159 110 €).

Occupant encore la résidence du Grand-Mèze, les services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) seront amenés à intégrer le rez-de-chaussée, sous les logements inclusifs d'ici avril 2024. S'adressant essentiellement aux personnes

âgées, le C.I.A.S. du Massif du Sancy reprend les services que proposaient le SIVOM du Pays de Besse-Cézallier-Sancy (portage de repas, infirmières... voir l'encadré ci-contre). Les employés du Centre seront rejoints par d'autres agents communautaires dont les bureaux sont délocalisés à Besse (à temps complet ou à l'occasion de permanences). Parmi eux, citons le personnel de la Maison France Services de Besse qui seront déplacés de la rue Notre-Dame à la rue des Prés-de-la-Ville. Sont prévus un accueil commun et des salles de réunion partagées. La Communauté de communes prend en charge les travaux d'aménagement de ces bureaux pour un montant estimatif de 749 339 € (subventions attendues de la part de l'Etat : 240 000 € DSIL, 89 700 € DETR ; montant en attente de la part du Département).

C.I.A.S. : Centre Intercommunal d'Action Sociale

Héritière du SIVOM - intégré à la Communauté de communes du Massif du Sancy en 2022 - l'offre de service du C.I.A.S. comprend :

- l'aide à domicile pour les plus de 60 ans (ménage, courses, cuisine...) ;
- le portage de repas (les mardis, jeudis et vendredis : plats adaptés aux besoins et aux goûts des bénéficiaires ;
- le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sur prescription médicale ;
- le Bus des montagnes, et des sorties et animations à destination des seniors notamment.

Plus d'infos au 04 73 79 52 82 ou saad@cc-massifdusancy.fr



Centre
Intercommunal
d'Action
Sociale



Logement social

Des appartements et des maisons bientôt disponibles



Grâce aux partenariats passés avec la Communauté de communes et avec CDC Habitat, la commune comptera bientôt plusieurs nouveaux logements à loyers modérés.

Dans le cadre de l'opération Toit social et solidaire, la Communauté de communes du Massif du Sancy (C.C.M.S.) permet la réhabilitation de propriétés communales non-affectées en logements sociaux. Les bâtiments ou les logements concernés sont mis à la disposition de la C.C.M.S. par les communes via un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans. La C.C.M.S. effectue les travaux de création/réhabilitation des logements et en assure la

gestion. En contrepartie, les communes qui intègrent le programme s'engagent à prendre en charge les loyers des logements lorsqu'ils sont vacants depuis plus de 3 mois. À Besse, plusieurs appartements, situés au dernier étage du Groupe scolaire, sont concernés par l'opération. D'importants travaux de rénovation sont en cours pour proposer dans un futur proche des locations (à l'année ou saisonnière via les employeurs).

Rue de la Croix-de-la-Combe, ce sont 8 pavillons individuels (2 T2, 4 T3 et 2 T4) qui devraient voir le jour courant 2024 ou au début de l'année 2025. Conduit par CDC Habitat, ce projet a bénéficié du soutien de la Commune, avec notamment une subvention de 80 000 € et une garantie d'emprunts à hauteur de 50%.

Transports

Développer l'intégration sociale par les mobilités

La Communauté de communes (C.C.M.S.) a adopté le 30 janvier 2023 une nouvelle politique Mobilité, en faveur de transports accessibles à tous et moins polluants. Contribuant à la vie sociale et économique, la mobilité géographique est un levier essentiel d'intégration et revêt un caractère indispensable pour les personnes les plus vulnérables, souvent isolées.

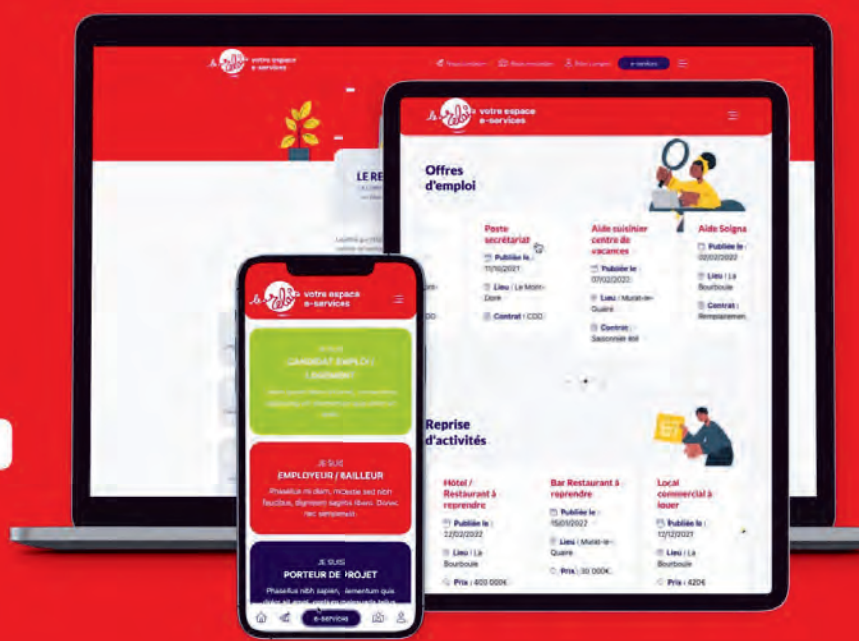
De nouveaux services ont été ou vont être mis en place progressivement, adaptés aux problématiques rurales et montagnardes, avec une animation auprès des entreprises et du grand public. Ce programme inclut :

le déploiement de l'autopartage (avec les véhicules de la C.C.M.S. ou entre particuliers), le renforcement du covoiturage (en lien avec l'association Covoiturage Auvergne), la sécurisation de la pratique du stop (dispositifs Halt'O Stop avec l'aménagement d'arrêts, photo ci-contre), la mise en place d'un service de navettes à destination des Espaces France Services de Besse et du Mont-Dore (voir p.16). Se rajoute un Plan Vélo, dans lequel la commune de Besse et Saint-Anastaise est très investie et qui devrait aboutir à l'aménagement de plusieurs voies cyclables dès 2024 à - et entre - Besse et Super-Besse.



**Retrouver
l'ensemble des
e-services du
Territoire du
Sancy sur :**

www.lerelais-sancy.org



Services publics

Un accès aux démarches facilité pour tous les publics

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Des difficultés pour accéder aux services numériques ?
L'espace France Services de Besse vous accompagne.**

En 2021, la Communauté de Communes du Massif du Sancy a installé deux Espaces France Services (E.F.S.) au Mont-Dore et à Besse, permettant à différents services publics d'être présents sur le territoire.

Immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, accès aux dossiers de Caisse d'Allocations familiales (C.A.F.), caisse Retraite... Les agents vous accueillent, vous accompagnent, vous orientent vers les bons partenaires, dont certains proposent des permanences en présentiel ou distanciel. Parmi ces partenaires : le ministère de l'Intérieur, de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la C.A.F. et la Mutuelle sociale agricole, la Poste, la

Chambre des métiers, le Département, la Mission locale...

En cas de difficultés pour accéder aux services numériques, l'E.F.S. vous permet d'accéder à un poste informatique en libre-service, vous aide à créer une adresse courriel, à imprimer ou scanner un justificatif, à créer des comptes en ligne, à accéder aux sites de simulation d'allocations... Des ateliers numériques sont proposés régulièrement, animés par une conseillère numérique dédiée.

Nouveauté : des navettes gratuites sont désormais en place pour transporter les personnes en mal de mobilité vers l'Espace France Services sancylien le plus proche (inscription aux coordonnées ci-contre).

La plateforme en ligne www.lerelais-sancy.org complète cette palette de services avec une Bourse au Logement (locations à l'année ou saisonnières), des offres d'emploi locales, un accompagnement des porteurs de projets et des reprises d'activité... Le Relais est joignable aux coordonnées ci-dessous :

France Services

11, rue Notre-Dame, 63610 Besse
04 73 83 39 93
efsbesse@cc-massifdusancy.com

4, Bd. Mirabeau, 63240 Mont-Dore
04 73 65 24 48
efsmontdore@cc-massifdusancy.com

Relais Sancy

06 47 70 91 30
contact@lerelais-sancy.org
www.lerelais-sancy.org

Accueil de loisirs communal

Une année riche en nouvelles animations

Pour 2022-23, l'ALSH communal s'est attelé à diversifier son programme d'activités :

Activités créatives et artistiques : petites vitrines, atelier poterie avec un intervenant extérieur, découverte de la peinture, des peintres et de leurs techniques, création d'objets pour le marché de Noël ou le Tour de France ;

Ateliers Nature et environnement : cycle d'activités autour du Jardin avec les bénévoles du Jardin-clos de Besse, création de parterres plantés, découverte des plantes aromatiques ;

Sorties pédagogiques à la ferme, au Parc des Myocastors, aux Fontaines pétrifiantes, découverte des spectacles proposés par la Municipalité...



Fin 2023, les enfants ont pu participer au mois de solidarité Octobre Rose avant de créer - courant 2024 - une Chasse au trésor et de participer à diverses activités sur le Patrimoine et la Nature.

Plus d'infos

06 74 39 37 30
accueildeloisirs@mairiedebesse.fr
mairiedebesse.com



Collège du Pavin

Libérer et servir les ambitions des élèves

Ces dernières années, de nouvelles actions sont venues enrichir l'offre éducative. Le partenariat avec la Coopérative de Mai permet de proposer chaque année un concert aux internes et encourage la création artistique chez tous les élèves. En 2022, les membres du Conseil de la vie collégienne ont ainsi imaginé une sonnerie avec l'aide d'un artiste, tandis qu'en 2023, un clip vidéo sera produit.

Durant cette année scolaire, le collège du Pavin sera « encordé » à l'École Supérieure d'Art (ESACM) de Clermont-Ferrand. Les Cordées de la réussite s'adressent aux élèves du Secondaire issus des zones

rurales et isolées, dont les ambitions scolaires sont bridées par l'éloignement des métropoles. Elles se concrétisent par un accompagnement global : travail avec un artiste de l'ESACM (Nino Spanu) autour de la réalisation d'une œuvre vidéo, découverte des ateliers, métiers et parcours de l'ESACM, participation à l'événement culturel « Arts en balade », stages d'observation de 3^e...

L'année scolaire 2023-2024 sera riche de nombreux autres projets : prix littéraire « Les incos », découverte du Hip-hop et des cultures urbaines, concours de nouvelles, Fête de la Science, égalité fille-garçon...

À la rentrée, le Collège a accueilli 245 élèves dont 41 ont rejoint l'internat d'excellence. En 2023, 96% des candidats y ont obtenu leur Brevet. Un chiffre qui vient récompenser les efforts constants de l'équipe pédagogique.



Résidence

Ce 10 mai 2023, la Micro-crèche a connu un instant suspendu, en accueillant 3 musiciens et 1 animateur issus de l'Orchestre national d'Auvergne (en résidence au CCAS de Super-Besse). Ce *baby concert* a permis d'initier les tout-petits au classique avec force poésie. D'autres interventions ont eu lieu à l'EHPAD et au Collège, avant un grand concert final comptant une œuvre chantée par des jeunes bessards.

image

Retour en

Accueils de loisirs intercommunal

Des activités pour les sancyliens de 6 à 15 ans



Le service Jeunesse du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Massif du Sancy propose des activités pour les enfants de 6 à 11 ans (Accueil de Loisirs) et pour les jeunes de 12 à 15 ans (Pôle Ados). Ces deux services fonctionnent pendant les vacances scolaires (hors période de Noël) et certains samedis pour le Pôle Ados.

Ils proposent des stages (multisports...), des séjours et mini-séjours et des activités à la

journée (en 2023 : séjour Océan, mini-séjour Itinérance en VTT, découverte du métier de musher). Des séances "Découverte sportive" sont également proposées entre chaque vacances scolaires (ski, VTT, tir à l'arc...). Les sorties du Pôle Ados continueront les samedis en 2024.

Plus d'infos sur les pages Facebook et Instagram : « Coin Jeunesse : Communauté de communes du Massif du Sancy ».

Micro-crèche

Un nouveau service de garde plébiscité par les parents

Proposée depuis la rentrée scolaire 2022, la micro-crèche a pris ses quartiers définitifs en décembre 2022 dans l'ex-caserne de pompiers, rue des écoles à Besse. Solution de garde très attendue, ce service accueille 17 enfants du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h30.

La Micro-crèche est gérée - pour la Commune - par une association : le groupe Objectifs. Elle est financée par les tarifs de garde, les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et de la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.) et une subvention municipale annuelle (environ 60 000 € pour la première année de fonctionnement). Les locaux restent propriété de la Commune, qui s'occupe de leur entretien et a financé les travaux de rénovation (montant total : 358 288 € HT, avec 283 700 € de subventions de la part de la CAF, de la MSA et de la Région). L'équipe se compose d'une infirmière puéricultrice (référente technique) et d'une éducatrice de jeunes enfants (référente technique adjointe et responsable des Relais Pe-

tite-enfance pour les assistantes maternelles de Besse ou Murol) et de 5 agents Petite-enfance (CAP ou équivalents).

Les horaires et calendriers d'ouverture sont proposés en complémentarité avec les établissements de Murol et de Saint-Diéry, ce qui permet d'offrir systématiquement une solution de garde aux parents. Le bien-être et l'épanouissement des enfants sont au cœur du projet de la Micro-crèche qui propose différentes activités dans le cadre de son projet intergénérationnel avec l'EHPAD de Besse et son projet Nature et extérieur (sorties de proximité) incluant une labellisation "Écolo Crèche" (processus d'obtention sur 3 ans, engagé dès l'été 2023, visant un fonctionnement plus durable).



Pour plus de renseignements

Sont acceptés en priorité les enfants dont les parents vivent ou travaillent sur les communes de Besse-et-Saint-Anastaise, Murol, Saint-Diéry, Chambon-sur-Lac, Saint-Victor-la-Rivière et Saint-Nectaire. La structure permet l'accueil d'enfants handicapés aux besoins particuliers. Les demandes de place se font par téléphone au 06 88 16 28 32 ou par courriel : smabesse@groupe-objectif.fr

Budget communal

Point sur le budget communal 2023

L'explosion des coûts de l'énergie et la stabilité des dotations de l'Etat représentent un défi financier certain pour la Commune. Ce contexte oblige la collectivité à contenir au quotidien ses dépenses de fonctionnement, en impactant le moins possible la qualité des services rendus à la population.

Fonctionnement

Dépenses	Dépenses réelles	5 518 039 €
	Virement à la section Investissement	1 341 609 €
	Total	6 859 648 €

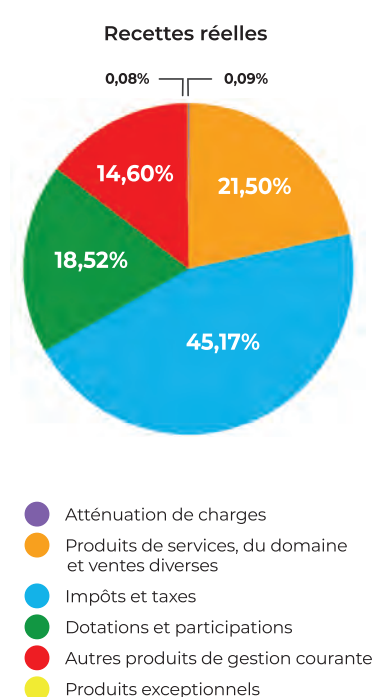
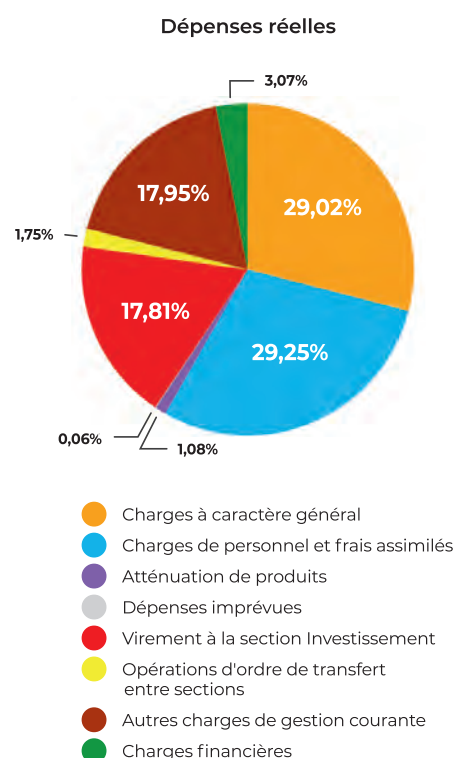
Recettes	Recettes réelles	6 859 648 €
	Total	6 859 648 €

Investissement

Dépenses	Dépenses réelles	5 140 728 €
	Remboursement de l'emprunt - capital	1 032 777 €
	Déficits 2022 reportés	867 548 €
	Total	7 041 053 €

Recettes	Autofinancement	1 341 608 €
	Recettes réelles	1 963 411 €
	Emprunts	2 321 434 €
	Excédent 2022 affecté à l'investissement	1 109 068 €
Total	7 041 053 €	

Répartition du fonctionnement



Les subventions communales en 2023

114 140 € à destination des associations locales :

106 Trait-d'union : 500 €
 ALS Besse : 12 350 €
 Anciens combattants : 270 €
 Besse Arts Créa : 500 €
 Besse Form' : 2 000 €
 Boule bessarde : 1000 €
 Bourrée du Pavin : 540 €
 Club Antirouille : 230 €
 Comité des Fêtes : 56 600 €
 Galopains sans soucis : 7 000 €
 Judo-Club : 6 000 €
 Parents d'élèves : 1 500 €
 Rugby-Club : 4 000 €
 Ski-Club de Besse : 13 500 €
 Société de chasse : 250 €
 Vélo-Club : 7 000 €
 Vivre et vieillir 900 €

3 816 € pour le Collège du Pavin (en complément des aides intercommunales) :

Foyer socio-éducatif : 816 €
 Section Judo : 1 000 €
 Section Ski : 1 000 €
 Section VTT : 1 000 €

2 669 € pour d'autres projets ou structures culturels, solidaires...

Amis Musée de Murolo : 400 €
 Mission locale : 1 389 €
 Musicales Pays Couzes : 300 €
 RASED : 280 €
 Solidarité Paysans : 300 €

S'ajoute le soutien matériel et humain de la Commune : mise à disposition gratuite de locaux (dont l'entretien, l'électricité, le chauffage), le transport de groupes...

*Clubs sportifs***Besse Bad' : les fous du volant**

Créé en 2022, Besse Bad' propose la pratique du badminton en version loisirs dès 13 ans, dans un état d'esprit amical et en s'adaptant à tous les joueurs.

Les adhérents se retrouvent tous les mardis et jeudis soirs entre 18h30 et 20h à la salle polyvalente de Besse (place du Grand-Mèze). Les séances débutent par un échauffement de 20 minutes à base d'échanges, puis des matchs sont proposés en simple, double ou mixte selon la fréquentation. Depuis mai 2023, des rencontres interclubs sont proposées avec les associations voisines. Le club propose 2 séances d'essai gratuites. Des raquettes sont mises à la disposition des dé-

butants et les volants sont fournis. Dans sa gestion hebdomadaire, l'association utilise l'application Teampulse qui permet aux adhérents de connaître le détail des séances ou encore le nombre de participants et d'avoir un espace de discussion interne.

Les personnes intéressées peuvent contacter le club au 06 12 56 06 53, envoyer un courriel à l'adresse bessebad@gmail.com, ou suivre son actualité sur la page Facebook "BesseBad".

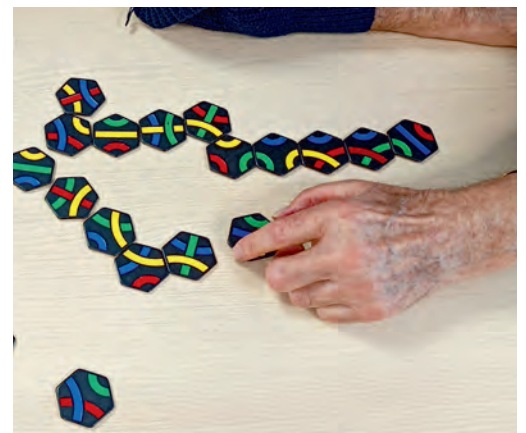
*Pôle de lecture publique***La médiathèque varie les activités et les publics**

En 2023, les médiathèques du Pôle de Lecture Publique du Massif du Sancy ont accueilli plus de 600 élèves, soit 34 classes, en 240 occasions où les enfants ont créé de toutes pièces 20 jeux de société (photo-ci-contre) et 2 expositions, ont assisté au spectacle HOM et ont participé à 4 ateliers autour du mouvement (sous la direction de la C^{ie} Aurélia Chauveau). Ils ont également pu se déhancher à l'occasion de 2 p'tits bals.

D'autres activités ont été proposées en direction de publics variés : des ateliers loisirs créatifs, des animations adaptées pour les 0-3 ans, des rencontres

autour des jeux à l'EHPAD, un club Lecture (animé à Besse par l'association 106 Traits-d'Union), des rendez-vous "Jeux de société" animés par Hector... Grande première de cette année, les médiathèques ont créé 2 escape games qui ont attiré près de 100 participants. 13 concerts, pop-rock et classique, ont également été programmés sur le territoire, avec les artistes de la Coopérative de Mai et les musiciens de Diapassions 440.

Le programme 2024 est comme toujours disponible en ligne sur le site internet : mediatheque-ccsancy.reseaubibli.fr. Vous pouvez également vous renseigner au 04 73 78 50 83.





Grands rendez-vous 2023 : le plein de publics et d'émotions

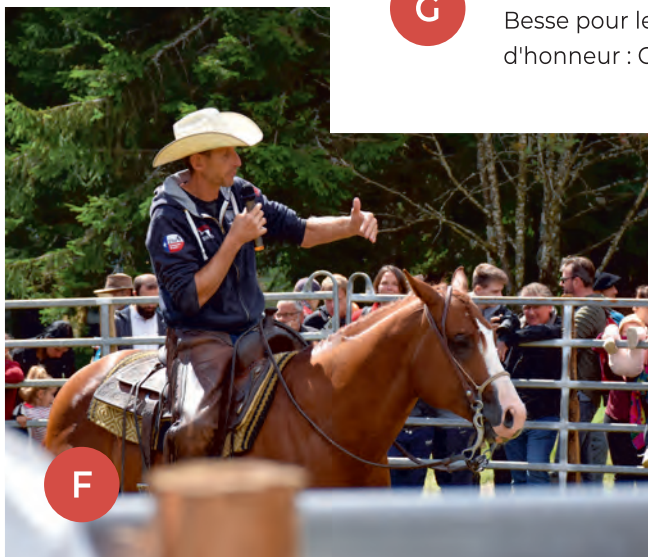
La Commune et ses partenaires se sont donnés à fond pour proposer, cette année encore, un programme d'animation festif, qualitatif et gratuit en très grande partie. Un grand merci aux bénévoles !



B



D



F



C

A

Festi'Soupes Pour l'ouverture de la saison hivernale, le 16 décembre 2022, la toute 1^{ère} édition de Festi'Soupes a réuni commerçants, associations et particuliers... qui ont proposé différentes soupes maison !

B

Saint-Cochon Après 2 ans d'absence, la Saint-Cochon était de retour ce 21 janvier 2023. Joie, gourmandise, convivialité et un grain de folie, telle a été la recette de cette 28^e édition réussie !

C

RDV du Patrimoine Comme chaque été, la Commune a proposé du 18/07 au 14/08, des visites, randos à thèmes, concerts ou ateliers pour valoriser le patrimoine historique et naturel du territoire.

D

Foire aux Vins et aux Fromages Les 22 et 23 juillet derniers, le cœur historique de Besse a de nouveau réuni, sous le regard des dieux de la gourmandise et dans une ambiance festive, 47 exposants représentant les meilleurs vins de France et les plus délicieux fromages du Massif-Central.

E

Bess'tival Cette 10^e scène estivale, du 13/07 au 22/08, a proposé 14 rendez-vous gratuits mettant en avant le spectacle vivant dans sa diversité.

F

Fête de l'Estive Une célébration de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de la culture paysanne, le 6 août entre Besse et le lac Pavin, au milieu des animaux et des nombreuses activités proposées.

G

Village paysan de Besse Le 24/08, le monde paysan a investi Besse pour le plaisir du public qui a notamment pu rencontrer l'invitée d'honneur : Ovalie, vache égérie du Salon de l'Agriculture de Paris en 2023.

Événement

L'histoire de Besse racontée au féminin

Depuis plusieurs années, la Commune s'est efforcée de donner une juste place à la petite et à la grande histoire des femmes qui ont fait Besse et le Sancy. Le 29 juin 2023, ce travail a abouti à une journée d'hommage centrée sur quatre figures locales.



Chaput (voir les encadrés ci-contre). Elles seront fixées sur la Médiathèque, la Poste ou encore l'ancienne Maison d'accouchement du Quartier Saint-Jean...

Cette action fait suite à la publication en mars 2022 du livre *Femmes du Sancy, une histoire au féminin*. Cet ouvrage réalisé par la Communauté de communes du Massif du Sancy (en collaboration avec la municipalité de Besse) et distribué dans les médiathèques du territoire, dresse le portrait de 10 femmes sancyliennes remarquables, du Moyen-Âge à nos jours. Il a été réalisé dans le cadre du festival Pluri'Elles, écrit par Marie Léger (Chargée de Patrimoine à la mairie de Besse) et illustré par Marion Janin, artiste visuelle installée à Job (Puy-de-Dôme).

L'événement s'est ouvert par une visite thématique de Besse et s'est clôturé par le dévoilement d'une série de quatre plaques commémoratives. Ces plaques sont dédiées à Marie-Thérèse Berthoule, Marie-Louise Legros, Marie-Thérèse Tartière et Henriette



Marie-Thérèse Berthoule

Née en 1882 et décédée en 1976, elle était la fille d'Amédée Berthoule, maire de Besse. Auteure de pièces de théâtre, de poésies et de romans (écrits sous le pseudonyme de Guy de Lannoy), elle a œuvré pour améliorer la condition des jeunes bessardes au sein de l'école Notre-Dame (actuelle Médiathèque).



Marie-Louise Legros

Née en 1894, elle devient Receveuse des postes à Besse. Résistante dès 1942, elle intercepte les courriers et les communications de la Milice et prévient les résistants. Arrêtée lors de la Rafle du 3 avril 1944, elle est morte en déportation en 1945.



Thérèse Tartière

Née en 1905, elle entre en résistance en 1942 et participe au ravitaillement des maquis et à la diffusion de la presse interdite. Arrêtée lors de la Rafle du 3 avril 1944, elle survit au camp de Ravensbrück et décède en 1988 à l'âge de 83 ans.



Henriette Chaput

Née en 1913, elle est décédée en 2016 à l'âge de 103 ans. Sage-femme, c'était une pionnière qui a œuvré pour l'amélioration des conditions de grossesse et d'accouchement des Bessardes et pour un meilleur suivi des nouveaux-nés.

VERSION HIVER

BESS'TIVAL

JEUNE PUBLIC • THEATRE - CONCERTS

B
E
S
S
E



22/12 - Besse
FESTI SOUPES

28/12 - 17h - salle des fêtes
* **TOUT COMMENCE
PAR LE BLUES**

ConCérence tout public

29/12 - 17h - salle des fêtes
* **LA MACHINE A SONS**
Spect. musical jeune public

4/01 - 18h - salle des fêtes
ACCORDEMON
One mad band festif

5/01 - 17h - salle des fêtes
**BALUCHE
DES MIOCHES**
Bal festif en famille

20/01 - Besse
LA ST COCHON

13/02 - 17h - salle des fêtes
* **COMPTINES MOBILES**
Concert de comptines

 16/02 - 20h30
salle polyvalente
* * **CARRE DE JE**
Cirque, jeux icariens

20/02 - 16h - Cinéma Besse
* **PLEIN LA BOBINE EN
BALADE**
Light painting, projection

22/02 - 17h - salle des fêtes
* **MINI CONCERT pour
MINIZOREILLES**
Concert jeune public

27/02 - 17h - salle des fêtes
* **RECRE A2**
Concert karaoké en famille

29/02 - 18h - salle des fêtes
ALL IN ONE
Concert

5/03 - 17h - salle des fêtes
* **LA BÊTE**
Interprétation
violonistico-verbeuse

7/03 - Besse
MYSTERES DE BESSE
Livret/jeu autonome

Du 9/03 au 16/03
Besse/Superbesse
SANCY SNOW JAZZ
Concerts

VIREE NOCTURNE

Visites guidées théâtralisées

26/12 - 2/01 à 17h30 - 12/19/26/02 - 4/03 à 18h30

Inscriptions payantes Bureau du Tourisme de Besse

* Réservations
billetweb.fr/besstival

** Réservations
Médiathèque 04 73 78 50 83
Conseil Départemental 04 73 42 24 90

anim.besse@orange.fr
sancy.com



image



Rencontres volcaniques au lac Pavin

Du 7 au 9 juillet 2023, a eu lieu une éruption d'activités au lac Pavin ! Animations scientifiques, concerts, siestes et apéros musicaux, randonnées nature ou encore atelier photo... Petits et grands, visiteurs ou locaux, ont pu en apprendre plus sur ce site volcanique et lacustre exceptionnel pour mieux le comprendre et mieux le protéger.





Petit patrimoine

Quand les moulins des bords de Couze réapparaissent

Depuis 2017, la Commune s'attelle à dégager les ruines des anciens moulins hydrauliques qui occupèrent les rives de la Couze-Pavin, en contrebas de Besse, jusqu'en 1920.

Accueillant de jeunes bénévoles venus du monde entier - via l'association Jeunesse et Reconstruction - 5 chantiers ont été organisés pendant les étés 2017-2018-2019-2022-2023, encadrés par Albert Juan (en tant qu'intervenant technique) avec l'appui d'agents communaux. En 2021, après un an de pause du fait de la crise sanitaire, les ruines du bâtiment principal ont été figées par Elie Boissier afin de les sécuriser.

Commençant par supprimer l'important couvert végétal séculaire, les opérations ont permis de dégager les restes du moulin, de ses pales et de bâtiments agricoles annexes. Les murs ont été consolidés au fur et à mesure des chantiers avec les pierres trouvées

sur place. Une dernière campagne devrait être organisée à l'été 2024 qui conclura cette opération d'exception. Des panneaux permettront de présenter le site et de comprendre son passé.



Commémoration

Super-Besse, 27-28 mars 1967 : « La nature est puissante, ne l'oublions jamais »

Le 27 mars 1967 en fin d'après-midi, 12 enfants et 2 encadrants du Village Vacances Familles (VVF) de Super-Besse ont été pris dans une tempête lors d'une sortie vers le Buron de la Plaine des Moutons. Mobilisés toute la nuit, les secours dirigés par Jean Verny n'ont pu retrouver le groupe qu'au petit matin du 28 mars.

Parmi eux, deux enfants (Isabelle David et Bruno Jolivet, âgés de 6 ans) et un moniteur (Jean-Jacques Soulier) étaient morts de froid. 55 ans plus tard, en 2019, à l'initiative d'un des petits survivants de l'époque, Marc Nivromont, les « *enfants perdus dans la neige* » devenus adultes et leurs sauveteurs se sont retrouvés. En juillet 2022, en mémoire de cette nuit tragique, une stèle commémorative a été inaugurée (photo ci-contre) au pied du Puy de Chambourguet (offerte par la famille Chomette et la Commune de Besse). Le monument porte cette inscription : « *La nature est puissante, ne l'oublions jamais* ».





Au cœur du manuscrit, une carte finement exécutée offre une vision remarquable de Besse et ses environs à la fin du XVI^e siècle. Une reproduction en grand-format du document décore aujourd'hui la salle du Conseil en mairie.

Patrimoine

Le terrier de Godivel : une archive exceptionnelle

Conservé au château de Chantilly (Oise), ce manuscrit offre un éclairage rare sur le Besse de la Renaissance. Stagiaire au sein du service Patrimoine de la Commune, l'étudiante Tamara Souverain (université de Limoges) s'est vue confier la mission d'analyser plus en détail cette archive.

Un terrier était essentiel à tout grand seigneur féodal, puisque ce type de document permettait de décrire en détail un fief et d'établir finalement le cens (redevance due par le possesseur d'une terre à son seigneur). Un tel inventaire prenait une importance toute

particulière dans la préparation d'une succession et c'est probablement dans cette optique qu'Antoine Godivel (notaire royal) réalise le terrier de Besse entre 1574 et 1579, sur commande de Catherine de Médicis (reine douairière de France, comtesse d'Auvergne et dame de Besse). Âgée de 60 ans à l'époque, cette dernière a vu son mari, Henri II, et 7 de ses enfants partir avant elle, affaiblissant la dynastie régnante des Valois. Avant de mourir, Catherine essaye de conforter la puissance de sa famille, d'où le recensement de ses possessions. Versé aux archives royales, le terrier disparaît dans le chaos de la Révolution. Il refait surface dans les collections d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale, qui le lègue à sa mort à l'Institut de France avec son domaine de Chantilly.

Malgré son âge, le manuscrit de 41 cm de haut pour 27,5 cm de large, conserve ses fermoirs en argent d'origine. Son état de

conservation comme son grand intérêt lui ont d'ailleurs valu d'être mis à l'honneur lors d'une exposition sur l'art du manuscrit à la Renaissance au musée de Chantilly en 2001. Il faut dire que les 574 pages qui composent le document sont richement décorées. Les listes détaillées par villes, villages ou hameaux, des tenanciers, des terres et des biens (granges, étables, habitations...), côtoient ainsi de fines illustrations : blasons et monogrammes, portraits, enluminures et un plan-terrier exceptionnel (image ci-dessus). Malgré sa conception médiévale de l'échelle ou de la perspective et ses quelques tentatives d'embellissement de la réalité (limitées toutefois), ce plan au cœur du manuscrit est une œuvre d'art et une source historique remarquable à lui seul. Le parcourir (voir ci-contre) permet de remonter le temps vers le Besse de la Renaissance :



Sur l'image de droite, apparaissent le lac Pavin, surplombé par le Puy de Montchal. Le long de la Couze-Pavin sont représentés les cascades de Goyon/Berthaire puis le pont de La Villetour. Tout près, on reconnaît la chapelle de La Villetour et sa chapelle qui semblent voisines d'un petit cimetière. Un autre cimetière apparaît sur l'image de gauche au-dessus du Pont-du-Roy d'où part le chemin de Murol à travers des champs de blé ou d'avoine.



Particulièrement précise, la représentation de Besse laisse apparaître les remparts qui entouraient la ville et les nombreuses tours qui les punctuaient. Seul reste aujourd'hui le Beffroi, remonté en 1926. On aperçoit à son sommet une statue de Saint Jean-Baptiste (remplacée aujourd'hui par une girouette à tête de loup). Les places de La Gayme et A. Pipet sont très reconnaissables, avec en leur centre les fontaines conservées jusqu'à aujourd'hui. À droite de l'église est figurée la tour du Rosaire, détruite au XVII^e siècle. Au bas de l'image, sont évoqués les jardins-clos en dehors des remparts. En haut de l'image, des animaux sont représentés sur ce qui semble être un foirail.



En haut de la carte, le paysage s'ouvre sur le lointain. À droite de l'image est représenté le village d'Anglard ou de La Fabrie, tandis qu'à gauche s'élève le pic Saint-Pierre. En arrière-plan, on aperçoit plusieurs châteaux ou villages plus ou moins identifiables (Montaigut-le-Blanc, Murol, Champeix, Cirgues...).

Saeml Pavin-Sancy

Quand Super-Besse se réinvente

Les activités hors-neige représentent désormais 20% du chiffre d'affaires de la société exploitante. Ce qui place Super-Besse dans le groupe de tête des stations travaillant à leur transformation stratégique (adaptation au changement climatique et aux nouvelles attentes des touristes).



Les recettes engendrées par l'activité Ski permettent de se projeter plus facilement vers cette transition et de s'adapter plus rapidement au changement climatique et aux nouvelles attentes des touristes.

Toutefois, un autre défi très actuel est celui représenté par la forte augmentation des charges énergétiques. Ce contexte oblige la station à mettre en place différentes mesures pour la saison d'hiver 2023-24 :

- ouverture le 23 décembre et fermeture le 1^{er} avril,

- non-ouverture des remontées mécaniques en doublon (télécabines du

- lac, bleue, du Paillaret, télési Cascade...) sur les périodes creuses (en semaine, en janvier et en mars),

- pas de nocturnes les mercredis hors-vacances, les vendredis des vacances, ni en mars après les vacances, fermeture à 17h tout l'hiver (hors-nocturnes) ou à 20h en cas de nocturnes, amélioration des plans de damage et de production de neige avec assistance GPS,

- démarrage des unités de production de neige toute température le 16 octobre (au lieu du 1^{er}),

- non-ouverture du Centre ludo-spor-

- tif Les Hermines 3 semaines de plus en automne et au printemps, avec la collaboration des écoles (piscine).

Grâce à ce programme d'économies, la station espère maîtriser ses factures énergétiques. Le but étant d'assurer, sans retard, la poursuite de ces nouveaux projets de diversification touristique portés par la SAEML Pavin-Sancy, en collaboration avec la Commune, à Super-Besse et ailleurs.

Parmi ces projets : le Super Coaster, piste de luge 4 saisons, permettra à ses usagers de dévaler la pente à toute vitesse et en toute sécurité, seul ou à deux, à bord de super luges. La descente, mouvementée, verra se



succéder bosses, virages relevés, deux tunnels, une vrille et un viaduc en plein cœur de la forêt du Madalet. Le Super Coaster sera long de 1300 mètres et possédera un dénivelé de 130 mètres, avec une pente moyenne de 26% ! Il viendra compléter l'offre de glisse existante sur ce secteur (piste de *tubing*, Stade de luge, Enclos de Tibou, Glisse sur herbe, randonnée canine). Les travaux d'aménagement ont commencé à l'automne 2023 (voir photo ci-dessus) et devraient s'achever en février 2024. Le budget prévisionnel est de 3 464 000 € et

bénéficie de 30% d'aide au titre du Plan de Relance.

Enfin, l'année 2024 verra sortir de terre une importante extension du Centre ludo-sportif Les Hermines. Ces travaux, qui devraient s'achever en décembre 2024, permettront un remodelage complet des jeux existants et l'installation de nouveaux espaces ludiques (laser game, mur d'escalade, trampolines, parcours ninja et simulateur de golf). Le projet est évalué à 2 600 000 € (avec une aide régionale de 500 000 €).



Domaine Pertuyzat-Pavin

Un nouveau pôle d'activités pleine nature

Nouveau secteur en cours de développement et de diversification sous la conduite de la Commune, le site de Berthaire-Pertuyzat a démarré sa mutation qui doit l'amener à devenir d'ici quelques années un parc complet d'activités de loisirs pleine-nature.



La première tranche de travaux a concerné une zone de 6500 m², où ont été aménagés dès l'été 2023 un ensemble accrobranche pour les plus jeunes (voir photos ci-contre) et un *pumptrack* haut de gamme. L'installation de ces deux équipements s'élève à environ 355 000 € HT, avec le soutien financier de l'UE (FEDER pour 136 000 €), de la Région (Programme Outdoor pour 101 496 €) et de l'Etat (DSIL pour 11 250 €).

Les enfants, accompagnés, pourront y découvrir de nouvelles sensations sur un parcours suspendu dans les arbres où différents ateliers les attendront : mers de

filets, filets zig-zag, passerelles, toboggans... Le parcours filet devrait ouvrir le 23 décembre 2023, pour un accès quasi-annuel, adapté au public attendu.

La boucle de *pumptrack*, quant à elle, permettra d'enchaîner bosses et virages avec un BMX, un VTT, une trottinette, un skateboard... sur un parcours spécialement pensé par des pros. Cet équipement sera ouvert au public, sous réserve, pour le début de l'été 2024. Parallèlement, le snack-bar de l'espace nordique deviendra le point d'accueil de toutes ces activités nouvelles et anciennes (ski de fond, raquettes, luge, etc.).

Au vu de ses nombreux atouts (couvert boisé, géologie, stationnements, circulations douces...), le site de Pertuyzat recèle de nombreuses opportunités de développement (randonnées pédestres, VTT-AE, équestres, accompagnées et thématiques autour de la nature ou de la ferme, jeux de piste, *géocaching*, *escape game*, tour d'observation, hébergements insolites...). Cette stratégie d'aménagement sera étalée sur plusieurs années et respectera la naturalité du site (à travers la limitation de la consommation de foncier, la pédagogie sur l'environnement et la préservation des zones de nidification du hibou Grand-Duc sur le Puy de Pertuyzat).



Signalétique

De nouveaux panneaux pour Super-Besse

Ces derniers mois, Commune et station ont travaillé à la refonte de la signalétique touristique de Super-Besse. Le projet prévoit l'installation de panneaux directionnels vers les grands équipements (Centre ludo-sportif, Bâtiment du Madalet...) ou encore les parkings... Un code couleur basé sur un découpage de Super-Besse en grands quartiers sera utilisé pour faciliter la circulation des visiteurs. Des totems seront répartis dans des lieux stratégiques, listant les activités proposées ou marquant l'entrée des principaux bâtiments et équipements. L'ensemble des panneaux devrait être installé courant 2024.

Équipements

Le parc Hermin'eau : de nouvelles activités pour les petits



Inauguré en 2023, ce parc destiné aux plus jeunes est installé au bord du lac des Hermines à Super-Besse. Il propose de nombreuses activités : mini-pelleuses, modules ludiques en forme de dameuse ou de cabines de téléphérique, des tyroliennes, des balançoires, des toboggans, un bac à sable, une cascade de boules et un nautic jet. Les enfants dès 3 ans peuvent s'y amuser en autonomie, sous la surveillance d'un adulte. L'accès au parc est payant et permet de profiter en illimité de certains jeux. Une période de gratuité a été proposée aux habitants durant les vacances de la Toussaint 2023 pour l'inauguration de l'équipement.



image



C'est dément !

Moment fort du calendrier événementiel superbessard avec le Bike Festival (fin juin), le Trail de La Perdrix (début juillet) ou encore le festival Air de Folie (mi-août), la Démente a regroupé 725 participants lors de sa dernière édition, le 22 octobre 2023. Cette course d'obstacles délirants permet de parcourir la station, en solo ou en équipe, et de préférence en étant déguisé suivant l'esprit d'Halloween. Plus d'infos sur superbesse.com.

Bâtiments

Rénovation énergétique des logements communaux



Bénéficiant d'un accompagnement de l'Aduhme, agence locale des énergies et du climat, la Commune a fait analyser l'efficacité énergétique de ses biens immobiliers au printemps 2023.

Cette étude a permis de définir la nature des travaux à réaliser sur une grande partie du parc, conformément à la loi Climat et Résilience. Au vu des dépenses à engager, ces opérations devront être réparties sur plusieurs années. Suivant le renouvellement des bails, deux appartements ont déjà pu être rénovés en 2023.

La résidence du Grand-Mèze (photo ci-contre) devrait être le premier grand bâtiment concerné. Un cabinet d'architectes a été mandaté pour prévoir la rénovation énergétique

des lieux mais aussi l'embellissement de l'immeuble, avec un point d'interrogation sur les loggias en façade. Grâce à une meilleure isolation et le raccordement au réseau de chaleur de Besse (voir pp.12-13), une note énergétique D devrait être atteinte. Estimé à 900 000 €, le projet est entré fin 2023 dans une phase de recherche de subventions (Etat, Région, Département) et d'attribution de la maîtrise d'œuvre. Suivant un premier calendrier prévisionnel, les travaux devraient débuter au 3^e trimestre 2024.

Travaux

Poursuite des opérations de rénovation urbaine à Besse

À la suite des opérations menées ces dernières années, sur la rue des écoles ou encore sur la place aux œufs, une réflexion a été engagée pour l'embellissement de la rue Abbé-Blot (entre l'intersection avec la rue des écoles et le Beffroi). L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine dans cette zone et de réviser, au besoin, les modalités de circulation et la cohabitation véhicules-piétons.

Pouvant bénéficier notamment de financements régionaux - ouverts au titre de la labellisation Petites Cités de Caractère - ces travaux pourront être synchronisés avec les aménagements liés au déploiement du réseau de chaleur à travers Besse (voir pp.12-13) et comporter la rénovation des réseaux enfouis secs ou humides. Ils devraient donc intervenir courant 2024 ou 2025, en fonction des soutiens financiers.



30^e Saint Cochon BESSE



20 janvier 2024

Plus d'infos
mairiedebesse.com



LES RENDEZ-VOUS *de l'année*



E-TROPHÉE ANDROS

27 janvier 2024

35e édition



SUPER BESSE BIKE FESTIVAL

22 - 23 juin 2024

Parcours rando VTT et VAE
ouverts à tous



SAINT VALENTIN

14 février 2024

Repas en amoureux dans les
cabines du téléphérique



TRAIL DE LA PERDRIX

7 juillet 2024

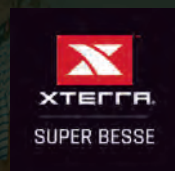
3 parcours



WINTER GLISS EXPERIENCE

9 mars 2024

Challenge caritatif multi-glisses



XTERRA

27 - 28 juillet 2024

Triathlon nature qui allie
nage en eau libre, trail et
VTT



GLISSNFUN

24 mars 2024

Evènement des dernières glisses
de la saison !



LA DEMENTE COURSE D'OBSTACLES

1er week-end des vacances
de la Toussaint

superbesse.com

2024 GRANDS RDV À BESSE

20 JANVIER

30^e SAINT-COCHON

DU 8 AU 12 MAI

BESS'ART (BIENNALE DE PEINTURE)

DU 20 AU 21 JUILLET

35^e FOIRE AUX VINS ET AUX FROMAGES

4 AOÛT

FÊTE DE L'ESTIVE

22 AOÛT

VILLAGE PAYSAN DE BESSE

DU 20 AU 22 SEPTEMBRE

FÊTE PATRONALE DE LA DÉVALADE

DU 4 AU 6 OCTOBRE

BAVAJADE DES OLYMPIADES